

22 septembre 2016

Arrêté du Gouvernement wallon reprenant les listes énumérant les biens classés sur lesquels l'Institut du Patrimoine wallon exerce sa mission de gestion et de valorisation

Le Gouvernement wallon,

Vu le Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine, les articles 218, 219 et 220 *bis* insérés par le décret du 1^{er} avril 1999 relatif à la protection du patrimoine;

Vu l'avis de l'inspecteur des finances, donné le 7 juillet 2016;

Sur proposition du Ministre du Patrimoine;

Après délibération,

Arrête:

Art. 1^{er}.

La liste des biens sur lesquels l'Institut du Patrimoine wallon exerce la mission de gestion visée aux articles 218 et 219 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine comprend les biens ci-après:

Province du Brabant wallon: 7 biens

- Braine-l'Alleud: château d'eau Saint-Sébastien;
- Braine-l'Alleud: château d'eau l'Ermitte;
- Rebecq: chapelle de l'ancien hospice des Vieillards;
- Rixensart: château des Princes de Mérode;
- Tubize: moulin à vent de Saintes;
- Tubize: ferme du château-ferme de Clabecq;
- Walhain: ruines du château féodal.

Province de Hainaut: 33 biens

- Aiseau-Presles: abbaye d'Oignies;
- Beloeil: pavillons des Gardes;
- Beloeil: domaine comprenant le parc et le château;
- Binche: triage-lavoir de Péronnes;
- Braine-le-Comte: ancien couvent et église des Dominicains;
- Charleroi: ancien théâtre Varia;
- Charleroi: église de la conversion de St-Paul à Mont-sur-Marchienne;
- Charleroi: ancienne brasserie des Alliés;
- Charleroi: immeuble dit « Piano de Heug »;
- Charleroi - Roux: ancien prieuré Saint-Michel;
- Charleroi: chapelle Notre-Dame des Affligés à Jumet;
- Colfontaine: maison du Peuple de Pâturages;
- Courcelles: château de Trazegnies;
- Enghien: chapelle castrale;
- Estaimpuis: ruines du château de la Royère;

- Estinnes: abbatale et sacristie de l'Abbaye Notre-Dame de Bonne Espérance à Vellereille-les-Brayeux;
- Frameries: poterie du Donjon;
- Hensies: maison éclusière du Débihan à Thulin;
- La Louvière: ancien ensemble hospitalier et chapelle Saint-Julien à Boussoit;
- La Louvière: grange de la ferme de Sart-Longchamps;
- La Louvière: bâtiments dénommés « Fours Bouteilles » et alentours - Centre Keramis;
- Lessines: chargeur mécanique à bateaux;
- Mons: chapelle Saint-Antoine-en-Barbefosse;
- Péruwelz: gare;
- Quévy: grange de Havay;
- Quévy: église Saint-Martin à Givry;
- Quievrain: ancien octroi;
- Soignies: grande scierie Wincqz;
- Soignies: chapelle du Saint-Nom de Jésus (Collégiale Saint-Vincent);
- Thuin: site de l'ancienne abbaye d'Aulne;
- Tournai: église de la Madeleine;
- Tournai: musée des Beaux-Arts.

Province de Liège: 35 biens

- Anthisnes: chapelle Saint-Maximin;
- Anthisnes: ferme d'Omalius;
- Aubel: ferme de Langstraat;
- Dolhain: église St-Georges à Limbourg;
- Donceel: chapelle du Temple à Haneffe;
- Donceel: Moulin à vent;
- Geer: refuge d'Omal;
- Hannut: chapelle Saint-Donat à Blehen;
- Herstal: tour Pépin;
- Herve: château et ferme castrale de Bolland;
- Huy: Maison près la Tour;
- Huy: la ferme du Domaine de Solière - Ben-Ahin;
- Liège: ancien Seigneur d'Amay;
- Liège: ancien hôtel de Clerx rue Saint-Paul;
- Liège: église Sainte-Croix;
- Liège: église Saint Jean L'Evangéliste;
- Liège: orgue Le Picard;
- Liège: Hôtel de Crassiers;
- Liège: dépendances du château de Colonster;
- Lierneux: ferme Bricheux;
- Plombières: château de Streversdorp;

- Seraing: château Antoine à Jemeppe-sur-Meuse;
- Seraing: maison des Etrangers sur le site du Val Saint-Lambert;
- Spa: Waux-Hall;
- Stavelot: maison de Marcel Hastir 18, rue haute;
- Stoumont: maison sise à La Gleize - Exbomont n° 46;
- Trois-Ponts: « ferme située à Haute-Bodeux n° 152 » (n° 37 actuel);
- Verviers: hôtel Biolley;
- Verviers: chapelle Sainte-Anne;
- Verviers: 33 rue de Limbourg;
- Verviers: maison Lambrette;
- Verviers: octroi, rue de la Grappe, 42;
- Verviers: grand Théâtre;
- Visé: charbonnage du Hasard;
- Visé: château Saroléa.

Province de Luxembourg: 3 biens

- Bertrix: « immeuble Roussel » à Mortehan;
- Léglise: forges de Mellier;
- Saint-Hubert: basilique et ensemble abbatial.

Province de Namur: 15 biens

- Andenne: église de Landenne;
- Andenne: tour de la ferme d'Houssoy à Vezin;
- Beauraing: château;
- Florennes: ancien château des Ducs de Beaufort;
- Gembloux: ancienne abbaye d'Argenton à Lonzée;
- Hamois: chapelle Ste-Agathe;
- Jemeppe-sur-Sambre: château-ferme de Balâtre;
- Mettet: château de Thozée;
- Namur: ancienne église Saint-Martin à Frizet;
- Namur: fort d'Orange et porte de Bordial sur la citadelle;
- Namur: ancienne abbaye Notre-Dame du Vivier;
- Namur: tour Baduelle (ou tour de la Monnaie);
- Namur: église St-Joseph;
- Namur: hôtel Gaiffier d'Hestroy (Musée des Arts anciens);
- Yvoir: château-ferme de Spontin.

Art. 2.

La liste des propriétés régionales sur lesquelles l'Institut du Patrimoine wallon exerce la mission de valorisation visée aux articles 218 et 220 *bis* du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine comprend les biens ci-après:

- l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay;

- le site de l'ancienne abbaye d'Aulne;
- l'auditorium et les espaces publics des Moulins de Beez à Namur;
- le kiosque et le parc de l'Harmonie à Verviers;
- l'Archéoforum de Liège;
- l'annexe du Forum, le Forum et le Churchill à Liège;
- l'ancienne abbaye de Stavelot;
- la partie de l'ancienne abbaye de Villers-la-Ville appartenant à la Région, y compris la ferme;
- le site de l'Ecomusée régional du Centre de Bois-du-Luc, à La Louvière;
- la tour des Albastries à Huy;
- l'ancienne gare de Cerfontaine;
- l'hospice Saint-Gilles à Namur;
- le Palais provincial de Namur;
- le Palais provincial de Liège;
- les serres du Jardin botanique de Liège.

Art. 3.

Le présent arrêté abroge et remplace l'arrêté du Gouvernement wallon du 19 juillet 2012 énumérant les biens classés sur lesquels l'Institut du Patrimoine wallon exerce sa mission de gestion.

Namur, le 22 septembre 2016.

Le Ministre-Président,

P. MAGNETTE

Le Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine,

M. PREVOT